Premier jour lundi 3 décembre 2001 (matin) Allocution de M. Anthony SK Wong

Monsieur le Secrétaire général,

Monsieur le Directeur,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Mesdames et Messieurs,

Assurément, la confiance que vous me témoignez en me confiant la présidence de ce très important colloque, auquel participent un si grand nombre d'éminents régulateurs du monde entier, est pour moi un très grand honneur.

Dans ce monde où nous vivons, les technologies de télécommunication évoluent de façon extrêmement rapide. Il n'y a pas si longtemps, l'exploitation d'un réseau téléphonique était considérée comme relevant de l'exercice d'un monopole naturel. Alors, les régulateurs, lorsqu'il en existait, s'occupaient essentiellement de la question de savoir comment réguler la rentabilité des opérateurs en situation de monopole. Mais, depuis une dizaine d'années, nous assistons à l'apparition pour ainsi dire miraculeuse de nouveaux équipements et de nouveaux services - qu'il me suffise d'évoquer ici les fibres optiques, la téléphonie cellulaire, les techniques numériques et les techniques de compression, l'Internet. Dans leur sillage apparaissent un grand nombre de nouveaux débouchés et de nouveaux marchés dans le secteur des télécommunications et une grande diversité de systèmes et de services sont aujourd'hui proposés dans des conditions de concurrence. Pour les régulateurs, les règles du jeu ont changé du tout au tout. Il faut maintenant se préoccuper des aspects économiques, techniques et comptables de l'interconnexion. Il faut définir les nouvelles règles d'une concurrence équitable. Il faut s'assurer que les ressources finies que sont le spectre des fréquences radioélectriques et le Plan de numérotage sont réparties entre les nombreux opérateurs de la façon la plus efficiente possible.

La tâche des régulateurs n'est pas facilitée par les récentes fluctuations de la conjoncture. La surabondance des investissements et la course à la capacité entraînées par la frénésie des .com et les conséquences de la crise financière qui a frappé l'Asie, l'éclatement de la cyberbulle et le récent problème du 911 sont autant de problèmes épineux pour le régulateur des télécommunications.

A l'échelle de la planète, il faut tenir compte aussi des différences importantes que l'on peut observer sur le double plan de l'essor technologique et du développement des marchés d'un pays à l'autre. Alors que, pour tous les habitants des pays industrialisés, les services de télécommunication font désormais partie des nécessités de la vie, dans de nombreuses parties du monde en développement, ces mêmes services brillent toujours par leur rareté et la fracture numérique est de plus en plus nette. Mais il est réconfortant de constater qu'avec l'assistance d'organisations telles que l'UIT, un grand nombre de pays en développement multiplient les efforts qu'ils consentent pour faire progresser leurs télécommunications. Témoigne d'ailleurs aussi de cette évolution le fait que le nombre des régulateurs des télécommunications s'accroît - il dépasse aujourd'hui la centaine, et il augmente chaque jour, alors que le monde ne comptait que quelques régulateurs il y a à peine dix ans.

Le colloque est une initiative importante. Les régulateurs peuvent y voir un pont, ou encore une plate-forme, pour comparer leurs données d'expérience, procéder à des échanges de vues ou communiquer leurs conclusions à l'heure où la réglementation des télécommunications est un domaine extrêmement complexe. Non seulement les instances de réglementation de création récente ont ainsi l'occasion de dégager de précieuses informations des succès ou des erreurs des autres, mais encore tous les organismes de réglementation, anciens ou nouveaux, ont la possibilité de considérer ensemble les questions d'intérêt commun et d'élaborer ensemble, en conséquence, des solutions communes. Alors que les services de télécommunication se mondialisent rapidement, une telle plate-forme de partage de l'information et d'action concertée devient de plus en plus importante et nécessaire.

J'ai grand plaisir à constater l'appui sans réserve que ce colloque suscite. Nous disposons de trois journées
pour mener entre nous un dialogue constructif. Je ne m'attends certes pas à ce que chacun d'entre vous
retourne dans son pays avec la solution à tous ses problèmes mais, avec votre coopération et votre
contribution, je veux croire que nous pourrons à tout le moins amorcer franchement la construction de ce
pont essentiel entre nous et ramener de Genève un plan d'action d'application immédiate.

Je vous remercie.
